**Texte du site du Groupe Geste(s) – Critères accessibilités**

Votre prochaine invitation sera à télécharger ici. ( disponible en mars 23 )

La deuxième manifestation « *Premiers Geste(s) - Jeune création en arts du mime et du geste »* sera destinéeaux premières créations dans le domaine des Arts du Mime et du Geste.

Vous trouverez en page *"actualité"* le résultat des 3 compagnies qui ont été primées le 27 juin 2022 lors de la premièreédition au Théâtre Victor Hugo de Bagneux.

**Critères de genre, d’âge, d’appartenance et d’origine artistique :**

Les projets artistiques présentés doivent s’inscrire dans l’univers spécifique des « Arts du Mime et du Geste », dotés d’unedramaturgie gestuelle, narrative ou non narrative.

L’interdisciplinarité et la transversalité sont autorisés sous réserve que l’écriture du spectacle soit principalementgestuelle.

La créativité doit être au centre du projet artistique.

Les spectacles proposés seront sans parole pour l’essentiel.

Cette manifestation s’adresse aux jeunes artistes porteurs de projets professionnels et collectifs nés principalement au seindes écoles spécialisées dans les Arts du Mime et du Geste ou, à la marge, dans d’autres spécialités tel que le théâtre, la danse, le cirque, la marionnette…

Les propositions artistiques présentées peuvent concerner une première ou une seconde création pour le porteur de projet.

Les projets dits de « sorties d’écoles » peuvent être réalisés au maximum 2 ou 3 ans après leur présentation dans ce cadre. Dans ce cas, il n’y a pas de critères d’âge.

Cette manifestation s’adresse également aux jeunes artistes porteurs de projet dans le domaine des arts du mime et du geste, sans formation spécifique et sans école, avec une limite d’âge fixée à 27 ans.

Dans tous les cas, le projet soumis à candidature doit être accompagné par un tuteur/tutrice de leur choix, professionnelreconnu.

Une structure juridique porteuse du projet est recommandée. Celle-ci sera obligatoire au moment de la manifestation « Premiers Geste(s) ». Les structures juridiques de type Association loi de 1901, par exemple, doivent être de droit français.

Aucun critère de nationalité n’est exigé pour les artistes.

**Dates clefs pour le dépôt des candidatures et organisation générale :***l'année prochaine, pour 2024 les dates serontapproximativement les memes*

Date d’ouverture des candidatures : dès aujourd'hui

Date de clôture des candidatures : dimanche 29 janvier 2023 à minuit.

Rendez-vous obligatoires entre les artistes-Cie/tuteur et Jean-Jérome Raclot, entre octobre et janvier.

La sélection des candidatures aura lieu le lundi 13 février 2023 de 10h à 16h au Théâtre Victor Hugo de Bagneux.

Le jury sera composé des membres du GG(s). Les deux institutions qui subventionnent le Groupe Geste(s) serontprésentes également à ce jury pour avis consultatif.

Le jury sélectionnera 6 projets maximum selon le nombre de candidatures reçues et en fonction de leurs qualités.

Vers fin février 2023 : Publication de la liste équipes artistiques participants à cette manifestation.

La 2ème édition de « Premiers Geste(s) » se tiendra au Théâtre Victor Hugo de Bagneux le lundi 26 juin 2023.

- Samedi 24 juin : Préparation technique au théâtre Victor Hugo selon les fiches techniques fournies par les artistes sélectionnés. Présence uniquement de l’équipe technique du théâtre de Bagneux.

- Dimanche 25 juin : répétition uniquement technique pour les artistes sélectionnés (à priori de 90 min pour chaqueéquipe, cette durée pouvant varier selon le nombre d’équipes présentées le lundi). Les fiches techniques des cies devrontêtre légères.

- Lundi 26 juin : 10h - 18h. Les équipes artistiques sélectionnées accompagnées par leurs tuteurs/tutrice présenteront leursprojets Arts du Mime et du Geste à cette occasion (30 min pour chaque équipe, débat compris soit 15 min minimum à 20 min sur scène et 10 min minimum à 15 min d’échange avec le jury selon les choix des cies) dans une manifestation entrecoupée d'un repas collectif.

Cette manifestation sera filmée par trois caméras et un extrait de chaque prestation artistique sera remis à chaque Cie à l’issue d’un travail de montage des images et diffusé sur notre chaine Vimeo.

- Lundi 26 juin au soir : réunion et décision du jury composé des membres du GG(s).

Chaque année les dates d’organisation et de tenue de cette manifestation seront maintenues aux mêmes périodes, entreoctobre et juin.

**Demande de candidatures :**

Les candidats qui souhaitent participer à la manifestation « Premiers Geste(s) » pourront télécharger sur le site du GG(s) une demande de candidature dès à présent. Celui-ci devra être déposé au plus tard le dimanche 29 janvier 2023 à minuit sur la boite mail suivante : jeanjerome.raclot@yahoo.fr

Cette demande de candidature devra, en outre, être accompagné d’un premier dossier artistique, d’une vidéo déposée sur un site de partage, d’une lettre de soutien du tuteur/tutrice et d’un pré-budget.

La vidéo, dont le contenu est entièrement libre, pourra être, par exemple, une sorte de « carte de visite » de l’équipeartistique qui présente son projet.

Cette vidéo ne devra pas excéder 5min et sera déposée sur un site de partage, type YouTube ou Vimeo, en nous fournissant uniquement l’adresse électronique de dépôt sur le site choisi.

L’accompagnement par un tuteur de votre projet et cette vidéo créative seront importants et détermineront nos choix.

**Les Tuteurs/tutrices, la Pépinière des Arts du mime et du Geste :**

Dans un premier temps, nous travaillerons au sein d’une Pépinière des Arts du Mime et du Geste qui se réunirarégulièrement et sera composée du bureau du GG(s) et des institutions suivantes : Le Samovar, dirigé par Franck Dinet, membre du GG(s), L’École Internationale de Mime Corporel Dramatique dirigée par Ivan Bacciocchi et Natalie Stadelmann, l’École Hippocampe – Art du Geste – Théâtre Physique, dirigé par Luis Torréao et Le Collectif des Arts du Mime et du Geste et par des pédagogues reconnus dans ce secteur au sens large.

Cette Pépinière des Arts du Mime et du Geste pourra s’élargir à d’autres structures artistiques ou/et pédagogiques de France et de l’étranger.

Elle accueillera également nos deux partenaires publics, le Ministère de la Culture et le Conseil Régional d’Ile-de-France.

Le financement pour cette manifestation spécifique est 20.000€ pour le Ministère de la Culture et de 10.000€ pour le Conseil Régional d’Ile-de-France. Une somme équivalente a été voté pour les Plateaux du Groupe Geste(s).

Cette Pépinière des Arts du Mime et du Geste et le travail des tuteurs/tutrices des projets permettront de parrainer de jeunes équipes, de repérer de nouveaux créateurs, de solliciter des travaux collectifs, de concrétiser des sorties d’école et de favoriser l’insertion professionnelle.

Cette institution, informelle à sa création, pourrait être amenée se transformer ultérieurement en concertation avec nos partenaires publics.

Le ou les 2 ou 3 lauréats de la manifestation « Premiers Geste(s) - Jeune création en arts du mime et du geste » serontaccompagnés administrativement lors de la création de leur projet.  Ils bénéficieront de résidences chez certains membresdu GG(s) volontaires, d’une aide à la coproduction importante, d’une diffusion chez certains membres du GG(s) ainsi que d’un suivi artistique en relation avec les écoles d’où ils/elles seront issu.e.s. Les Tuteurs/tutrices seront également présentslors de tout ce processus afin d’améliorer les chemins de la création..

Un directeur/directrice volontaire, choisi chaque année parmi les membres du GG(s) sera désigné pour suivre les futures créations de ces lauréats en lien avec les tuteurs/tutrices du projet.

Cet accompagnement permettra de structurer les projets en liant les équipes des théâtres avec les compagnies.

Paris, le 12 juillet 2023, Jean-Jérôme Raclot, Président du Groupe Geste(s)

jeanjerome.raclot@yahoo.fr

06 88 24 11 51